

# CISA

**CONSEJO INDIO DE SUD AMERICA**

INDIAN COUNCIL OF SOUTH AMERICA

Apartado Postal Casilla No 620 PUNO-PERU & Casilla 12130 LA PAZ-Bol

ORGANIZACION NO-GUBERNAMENTAL, CON STATUS CONSULTIVO  
EN EL CONSEJO ECONOMICO SOCIAL - ECOSOC - ONU

e-Mail: [teondori@puebloindio.org](mailto:teondori@puebloindio.org) & [http:// www.puebloIndio.org /CISA/](http://www.puebloIndio.org/CISA/)

Conseil des Droits de l'Homme  
39è session 10 au 28 septembre  
2018 Palais des Nations  
Thème 5

Merci Monsieur le Président

Le Consejo Indio de Sud America-CISA, souhaite faire partager l'inquiétude des peuples autochtones de notre continent dont le respect profond de la nature, de la terre et des eaux, en un mot de l'environnement est reconnu par tous.

Nous, peuples autochtones perdons le contrôle de nos terres, de nos territoires et de nos ressources naturelles car les Etats, quand ils nous rendent nos terres, nous dépouillent implicitement de notre identité de propriétaires ancestraux. Les instituts nationaux chargés de la gestion des terres indigènes, nous incitent à accepter un soi-disant « assainissement » individuel qui porte atteinte à nos formes traditionnelles d'administration des terres et à l'intégrité de notre territoire.

Les Etats cèdent aux multinationales le territoire indigène pour qu'elles y procèdent à des excavations et à des forages afin d'exploiter le pétrole, le gaz et les minéraux, entraînant la pollution des récoltes, une consommation d'eau exagérée et ne laissant aux autochtones concernés et à leurs animaux qu'une eau polluée.

Les gouvernements sud-américains violent la Résolution 169 de l'OIT qu'ils ont pourtant ratifiée et qui, pour certains d'entre eux, est inscrite dans leur Constitution. Il est urgent que ce Conseil intervienne pour que cesse cette anomalie.

Merci Monsieur le Président.

Tomas Condori  
Représentant permanent du CISA

Genève, le 19 septembre 2018.